



L'UGSEL... COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

L'UGSEL est un service de l'Enseignement catholique reconnu comme organisme d'animation et de formation. Comme bon nombre d'instances de l'Enseignement catholique, son fonctionnement est associatif ; ainsi existent des unions départementales, régionales, toutes fédérées en une union nationale.

Le fonctionnement associatif conduit l'UGSEL à percevoir des cotisations pour assurer les services d'animation et de formation proposés. Cette cotisation est soumise chaque année à l'approbation du CODIEC.

La cotisation par élève pour l'année 2018/2019 est de 1,00€.

Toutefois, devant la diversité des demandes et des réalités d'écoles, la Commission primaire Nord distingue 2 types de participation au mouvement, entraînant des modalités différentes de perception de cette cotisation, et des services différents.

→ L'AFFILIATION D'UNE OU PLUSIEURS CLASSES

Une ou plusieurs classes d'une école peuvent s'inscrire aux manifestations.

La cotisation acquittée est calculée sur l'ensemble des élèves de la classe ou des classes inscrites.

Services :

- Participation aux manifestations souhaitées pour une ou plusieurs classes de l'école, sur inscription de septembre à novembre.
- Annuaire UGSEL primaire Nord (descriptif de toutes les manifestations, modalités...).

→ L'AFFILIATION DE TOUT L'ETABLISSEMENT

Une école est dite affiliée si la cotisation est acquittée pour l'ensemble des élèves de l'école (effectif déclaré en début d'année).

Elle participe pleinement à l'association.

Services supplémentaires :

- Gratuité d'inscription aux stages de formation des parents accompagnateurs en piscine.
- Prêt de matériel (malles : lancer, saut, orientation, sports collectifs...).

Pour vous affilier, il suffit de nous renvoyer la fiche d'affiliation disponible sur notre site www.ugsel59lille.com accompagnée du règlement pour le 30 septembre 2018 à l'adresse suivante :

UGSEL Primaire Nord - 29, rue du Dr Coubron - 59510 HEM